

**CONVOCAZIONE À LA DEUXIÈME ASSEMBLÉE
DES CRÉANCIERS**

76506

DISTRICT DE MONTHEY

Faillite: SODIROM S.A.

Date de l'assemblée: mercredi 13 juin 2012, à 11 h

Lieu de l'assemblée: salle conférences, Crochetan 2, 5^e étage, 1870 Monthey

Ordre du jour: l'ordre du jour est celui prévu par la loi (article 253 LP)

Remarques: les demandes de cession des droits de la masse que la majorité des créanciers renonce à faire valoir ne peuvent être présentées qu'à l'assemblée elle-même ou au plus tard 10 jours après. Les créanciers sont également convoqués par pli recommandé valant titre de légitimation pour pouvoir assister à l'assemblée.

Monthey, le 9 mai 2012

Pour l'administration spéciale de la
masse en faillite Sodirom S.A.:
Aba Neeman, av.